Québec
Gouvernement du Québec
Le ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire
Le ministre de la Sécurité publique
Le ministre responsable de la région de Montréal

Québec, le 15 novembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question écrite au feuilleton le 25 octobre 2017, par le député d'Arthabaska, au sujet de la gestion des sommes disponibles dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Tout d'abord, je tiens à rappeler que la mise en œuvre du FARR s'inscrit dans la foulée de nombreux gestes posés par le gouvernement en faveur de la reconnaissance des municipalités comme de véritables gouvernements de proximité, ainsi que dans le grand chantier du renouvellement de la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Cet important outil financier confère encore plus d'autonomie aux élus régionaux et leur permet de soutenir la réalisation de projets mobilisateurs, alignés sur les priorités de développement qu'ils ont eux-mêmes identifiées.

En effet, le gouvernement a créé un levier financier généreux et souple, qui donne une marge de manœuvre importante aux élus régionaux. Cette souplesse s'étend très loin dans le cadre d'application du programme puisque chaque région est libre d'en adapter les règles à sa réalité, en choisissant elle-même, par exemple, la méthode et les critères de sélection des projets. La latitude offerte aux élus dans la gestion de ce programme d'aide gouvernementale est sans précédent et nous pouvons en être très fiers.

...2

Québec
Aile Chauveau, 4e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamot.gouv.qc.ca
www.mamot.gouv.qc.ca

Montréal
800, rue du Square-Victoria
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-2622
Télécopieur : 514 873-2620

Dès que je leur en ai donné le mandat, au début de 2017, toutes les régions se sont mises en action afin de formuler leurs priorités de développement et de former leur comité de sélection de projets. Depuis le lancement officiel du programme en juillet dernier, la majorité d'entre elles ont jugé que le temps imparti était suffisant pour lancer un ou même plusieurs appels de projets sur leur territoire.

D'ailleurs, je suis particulièrement satisfait de la réponse offerte par les divers organismes admissibles au FARR. En date du 6 novembre 2017, 266 projets ont été déposés dans le programme. Ces demandes totalisent plus de 57 M$, soit près du double de l'enveloppe disponible en 2017-2018.

Ces chiffres démontrent le dynamisme des entreprises et des organismes régionaux qui sont déjà à l'œuvre pour réaliser des projets structurants, répondant directement aux priorités de leur région. J'ai confiance que les comités régionaux seront en mesure de sélectionner les meilleurs projets à financer d'ici le 31 mars 2018 et sauront déployer les bonnes stratégies pour utiliser toutes les sommes mises à leur disposition annuellement. D'ailleurs, ne perdons pas de vue que le cadre budgétaire de ce programme a été annoncé pour les cinq prochaines années afin de permettre aux élus de planifier leurs interventions à plus long terme. À cet effet, rappelons aussi que le personnel du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire offre aux comités de sélection tout le soutien nécessaire afin d'assurer une gestion efficiente des enveloppes budgétaires, permettant ainsi de maximiser les investissements en région.

Enfin, je reconnais que la mise en œuvre d'un nouveau programme comporte souvent une période d'adaptation. Je peux vous assurer que nous continuons d'observer attentivement son déploiement et qu'au besoin, nous apporterons les ajustements nécessaires afin de tirer le meilleur parti de ce puissant levier de développement régional.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

MARTIN COITEUX